Le Pellerin
Ville nature et active

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
Publiée en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

❖ Finances - Ressources humaines

Délibération n°2023-53
Fonds de concours 2023 - Convention annuelle.
Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-54
Décision modificative n°1 du budget primitif 2023.
Vote : approuvée par 21 voix pour, 8 abstentions (M. Labarre, Mme Péresse, M. Dréan, Mme Delerue, M. Lécureuil, M. Moussu, Mme Paquet et M. Michenot).

Délibération n°2023-55
Admissions en non-valeur.
Vote : approuvée à l'unanimité.

❖ Culture - Démocratie Participative - Manifestations

Délibération n°2023-56
Attribution d'une subvention de projet à l'amicale des sapeurs-pompiers du Pellerin.
Vote : approuvée par 26 voix pour, 3 abstentions (M. Labarre, M. Moussu, Mme Péresse).

❖ Urbanisme

Délibération n°2023-57
Taxe foncière sur les propriétés bâties : autorisation d'appliquer un abattement de 30% en faveur des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire.
Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-58
Groupement de commandes relatif aux prestations de conseil en architecture et Urbanisme.
Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-59
Secteur Château Sourdille : abrogation de la délibération n°2021-71 portant cession de parcelles communales au CIF.
Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-60
Secteur Château Sourdille : cession de parcelles communales au CIF.
Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-61
Secteur Château Sourdille : cession de parcelles communales à l'Organisme Foncier Solidaire « Atlantique Accession Solidaire ».
Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-62
Contrat de Mixité social 2023-2025 – objectifs, engagements et actions pour la production de logement social sur la commune du Pellerin.
Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-63
Déclassement anticipé et cession de la parcelle cadastrée AK68p sise rue de Villeneuve.
Vote : approuvée à l'unanimité.

❖ **Nantes Métropole**

Délibération n°2023-64
Rapport annuel 2022 de Nantes Métropole.
Vote : le conseil a pris acte.

Le Maire

MAIRIE LE PELLERIN ★ LOIRE-ATLANTIQUE ★

François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE